



## APPEL À PROJETS ET CONTRIBUTIONS

### Faites labelliser vos manifestations !



Édition 2025 :

« La biodiversité, des services  
irremplaçables ! »

Naturellement dehors.....	p. 02
3 axes encouragés .....	p. 02
Labelliser et inscrire votre manifestation.....	p. 03
Bénéficiaire du kit de communication.....	p. 04
Calendrier .....	p. 05
Contact .....	p. 05

# NATURELLEMENT DEHORS, LE MOIS DE LA BIODIVERSITE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

## L'édition 2025 :

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire invite tous les acteurs du territoire à se mobiliser lors du mois de la biodiversité « Naturellement dehors ! », du 15 mai au 15 juin et à faire labelliser leurs manifestations.

Avec cette édition 2025, l'ARB souhaite rappeler notre dépendance à la biodiversité. En effet, la biodiversité nous permet de nous nourrir, nous vêtir, nous loger, nous soigner et aussi de nous émerveiller. Mais plus généralement, de nombreux services vitaux sont naturellement orchestrés, gratuits et techniquement irremplaçables (pollinisation, régulation du climat, épuration de l'eau...). La biodiversité, c'est la vie, et c'est nous aussi !

Les porteurs d'animations sont encouragés à faire découvrir ces services auprès des publics par divers formats.

## L'ambition :

**Mettre la biodiversité au cœur de la société à travers des événements nature partout en région.**

Mieux **faire connaître, comprendre** et **aimer** la biodiversité pour donner envie d'**agir** en faveur de sa préservation.

## Le mois de la biodiversité vise à :

- > Valoriser des animations existantes
- > Imaginer des manifestations nouvelles sortant des sentiers battus,
- > Tisser des liens et partenariats entre acteurs naturalistes et ceux dans d'autres domaines
- > Susciter l'émerveillement des petits et grands
- > Sensibiliser et mobiliser à la préservation de la biodiversité

## Les publics cible :

« Naturellement dehors ! » s'adresse prioritairement au grand public bien que certaines animations puissent parfois être réservées à des catégories de publics : scolaires, salariés, techniciens et gestionnaires, élus...

## Exemples de manifestations :

- |                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| > Sorties naturalistes      | > Rencontres techniques |
| > Conférences scientifiques | > Exposition commentée  |
| > Chantiers participatifs   | > Séances ciné-échange  |
| > Visites de sites          | > Jeux et excursions    |

## 3 axes encouragés

### Créer des partenariats avec des acteurs locaux

Afin d'ouvrir le mois à une majorité d'acteurs dans les territoires et toucher de nouveaux publics, l'ARB encourage à développer des dynamiques partenariales. Il est en effet souhaité que le programme de

« Naturellement dehors ! » propose des animations élaborées en coopération entre différents acteurs locaux et régionaux, par exemple : entre une association naturaliste et un acteur économique, social, culturel, sportif, etc., implanté sur son territoire d'intervention.

L'intérêt est de s'appuyer sur de nouveaux acteurs relais pour créer des formats innovants, mutualiser des moyens et aller à la rencontre de nouveaux publics moins sensibilisés à la biodiversité : salariés, usagers, clients, adhérents d'un club ...

### Proposer des animations inédites et de nouveaux formats

L'objectif principal est d'inviter les habitants à sortir dans la nature et vivre une expérience au cœur d'un site naturel. Les animations proposées peuvent aussi être pensées de façon à inviter la nature dans d'autres espaces par des animations allant à la rencontre des publics là où ils se trouvent : dans les centres-villes et centre-bourgs, les quartiers de vie, les magasins...

Si l'excursion naturaliste est le cœur de la programmation, « Naturellement dehors ! » est aussi l'opportunité de proposer différents formats d'animations : spectacles, conférences, séances cinémas, expositions, jeux...

Il s'agit d'éveiller toutes les formes de curiosité et satisfaire différents centres d'intérêts.

### Sensibiliser à la biodiversité, transmettre des messages et valeurs

« Naturellement dehors ! » est l'occasion de faire passer de nombreux messages auprès des participants pour apporter un nouveau regard sur la biodiversité, inspirer et mobiliser.

Les animations proposées pourront s'inscrire dans une ou plusieurs thématiques traduisant un message essentiel : les liens entre la santé et la biodiversité,

-  Zoom particulier sur un des services rendus par la biodiversité
-  Les relations entre l'humain et la nature
-  L'état des écosystèmes : milieux naturels, espèces, diversité et interactions
-  Les actions et bonnes pratiques individuelles et collectives en faveur de la biodiversité

Cette liste de thématiques n'est pas exclusive, les porteurs de projets peuvent envisager toute autre piste répondant aux objectifs de sensibilisation des publics en lien avec le thème.

Des animations connexes aux enjeux environnementaux ne faisant pas l'objet d'un propos naturaliste, par exemple portant uniquement sur le tri des déchets ou la transition énergétique, ne pourront être labellisées. Il en est de même pour des animations exclusivement liées à la santé, sans lien avec la connaissance ou préservation de la nature.

## LABELLISER ET INSCRIRE VOTRE MANIFESTATION

Tout organisateur d'une manifestation dédiée à la biodiversité, programmée entre le 15 mai et le 15 juin, répondant aux objectifs et axes du mois de la biodiversité, décrits dans cet appel à projets, est invité à **faire labelliser et inscrire son animation au programme « Naturellement dehors ! »**.

L'ensemble des manifestations recensées seront valorisées dans le programme du mois de la biodiversité, consultable depuis le Portail régional de la biodiversité [www.biodiversite-centrevaldeloire.fr](http://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr) et sur la plateforme nationale [j'agis pour la nature](http://j'agis.pour.la.nature) via la page dédiée à l'événement.

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire et la Fondation pour la Nature et l'Homme ont créé un partenariat pour amplifier la visibilité des animations et apporter aux organisateurs des outils pratiques facilitant la gestion et la communication autour de leurs actions.

### Une labellisation simplifiée pour cette édition !

Plus besoin de remplir un formulaire préalable pour vous inscrire.

1. **Consultez le cahier des charges** et assurez-vous de l'adéquation de votre animation
2. Si besoin, **contactez l'ARB** pour vous aider à finaliser et formaliser votre projet
3. **Renseignez votre manifestation sur la plateforme *J'agis pour la nature*** avant le 5 mai (et le plus tôt possible pour bénéficier de la visibilité de l'évènement et recevoir le kit communication à temps pour votre animation)
  - **Connectez-vous** à votre compte utilisateur sur la plateforme « J'agis pour la nature »
  - **Ou, créez un compte** si vous n'en n'avez pas (vous pouvez vérifier si votre structure a déjà un compte en consultant la liste sur : <https://www.jagispourlanature.org/structures-daccueil>)
  - Afin de vous assurer que votre animation soit bien intégrée au mois de la biodiversité, pensez à bien cocher la case correspondante dans « Evènement » lors de l'enregistrement de votre activité.
4. **Renseignez le formulaire** pour recevoir le kit de communication et votre confirmation de labellisation par mail : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/form/kit-de-communication-mois-de-la>

NB : Les animations renseignées dans l'agenda de la plateforme nationale [J'agis pour la nature](#) seront automatiquement intégrées sur le [Portail de la biodiversité](#).

## BÉNÉFICIER DU KIT DE COMMUNICATION

Chaque organisateur et partenaire de manifestation se verra remettre un kit de communication utilisable dans ses propres dispositifs de communication. Pour le recevoir, remplissez ce formulaire : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/form/kit-de-communication-mois-de-la>

- > **Le Portail régional de la biodiversité [www.biodiversite-centrevaldeloire.fr](http://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr)** :
  - page dédiée à « Naturellement dehors ! » avec l'intégralité du programme et la liste complète des animation (liens directs), carte interactive...
  - affichage de l'évènement dans l'agenda de la page d'accueil du Portail
  - publication du programme dans la lettre d'infos « [l'Écho biodiversité](#) »
- > **La plateforme « j'agis pour la nature »** :
  - page dédiée au mois de la biodiversité « Naturellement dehors ! » avec valorisation en page d'accueil
  - fonctionnalités de gestion des inscriptions via la plateforme (si souhaité par l'organisateur),
  - e-mailings automatiques gérés par la plateforme auprès de tous habitants du Centre-Val de Loire inscrits à « J'agis pour la nature » + annonce de l'évènement sur les réseaux sociaux
- > **Une affiche A3** : pour diffusion libre. L'affiche comprend une zone blanche en pied de page pour vous permettre de la personnaliser et inscrire le titre, date, heure, lieu, contact de la manifestation
- > **Un logo « Naturellement dehors ! »** pour insertion dans vos propres supports
- > **Bannière web** pour publication sur vos sites internet et réseaux sociaux
- > **La page LinkedIn** de l'ARB : programme du mois et zoom sur des animations
- > **Relations presse** : diffusion d'un communiqué à la presse régionale par l'ARB. Mise en relation de journalistes avec des organisateurs

- > Des cartes postales et kits de communication remis à nos partenaires et membres pour diffusion dans leurs réseaux.

## CALENDRIER

- > 30 avril : lancement de la campagne de communication « Naturellement dehors ! »
- > Jusqu'au 5 mai : inscription de votre manifestation sur la plateforme « J'agis pour la Nature »

### Contact

#### Alexandrine Gagnaire

Chargée de mission communication et mobilisation de la société



07 71 91 12 24

13 av. des Droits de l'homme - 45921 ORLÉANS cedex 9

02 38 53 53 57

[www.biodiversite-centrevalde Loire.fr](http://www.biodiversite-centrevalde Loire.fr)

[Page LinkedIn](#)